



Saint-Herménégilde

Un endroit où il fait bon vivre

LE MÉGILIEN

Volume 11 numéro 1 Janvier - Février 2021



Gagnants des bourses de la fête de la famille de la MRC de Coaticook

Sur la photo du haut, nous reconnaissons Steve Lanciaux élu responsable des questions familles et aînés, Marie-Soleil Poulin, Éloïse Cotnoir, Rosalie Cotnoir et bébé Liam Cotnoir dans les bras de son papa Guillaume Cotnoir et Gérard Duteau maire de Saint-Herménégilde.

Les gagnants de Saint-Herménégilde sont **Liam Cotnoir** et **Éléna Lanciaux**

Sur la photo ci-contre, nous reconnaissons Gérard Duteau maire de Saint-Herménégilde, Marc-Antoine Lanciaux, Théo Lanciaux, bébé Éléna Lanciaux dans les bras de sa mère Tanya Gagné ainsi que Steve Lanciaux élu responsable des questions familles et aînés.



CONSIDÉRANT QUE les revenus et dépenses s'établissent comme suit:

	<u>Budget 2020</u>	<u>Budget 2021</u>
<u>Dépenses</u>		
Adm. Générale	316 635 \$	341 888 \$
Sécurité publique	176 065 \$	183 577 \$
Transport	665 981 \$	696 672 \$
Hygiène du milieu	189 900 \$	282 420 \$
Santé et bien-être	7 575 \$	7 108 \$
Urbanisme et territoire	91 577 \$	88 813 \$
Loisirs et culture	121 932 \$	119 510 \$
Frais de financement	3 403 \$	2 719 \$
Sous-total	1 573 068 \$	1 722 707 \$
Amortissements	(254 556) \$	(251 416) \$
Immobilisations	876 100 \$	354 500 \$
Total dépenses	2 194 612 \$	1 825 791 \$
Appropriation du sur- plus non affecté	(254 786) \$	(32 122) \$
Fonds de roulement	- \$	- \$
Réserve	108 969 \$	36 897 \$
Remboursement capital	18 900 \$	20 100 \$
Remboursement FDR	30 627 \$	30 627 \$
Grand total dépenses	2 098 322 \$	1 881 293 \$
<u>Revenus</u>		
Taxes valeur foncières	1 100 104 \$	1 140 745 \$
Taxes autres bases	190 785 \$	191 486 \$
Paiements tenant lieu de taxes	1 174 \$	1 188 \$
Transferts conditionnels	242 374 \$	279 624 \$
Services rendus	15 550 \$	15 750 \$
Imposition de droits	31 500 \$	29 500 \$
Amendes et pénalités	4 000 \$	3 000 \$
Intérêts	7 000 \$	7 000 \$
Autres revenus	- \$	- \$
Sous-total	1 592 487 \$	1 668 293 \$
Subventions immobilisations	505 835 \$	213 000 \$
Total revenus	2 098 322 \$	1 881 293 \$
Écart	- \$	- \$

SOMMAIRE DES RÉALISATIONS DE L'ANNÉE 2020 ET BUDGET 2021

Le conseil municipal est fier de vous présenter son budget 2021 qui a été adopté lors de la séance extraordinaire du 14 décembre dernier, mais tout d'abord, voici un résumé des réalisations 2020.

La municipalité a procédé à la rénovation d'une partie du centre communautaire afin de le rendre plus fonctionnel et de le mettre aux normes du ministère de la Sécurité publique puisque ce lieu est également le centre aux sinistrés lors de catastrophes naturelles. De plus, des investissements majeurs ont également eu lieu sur notre réseau routier. Grâce au Programme de Redressement des infrastructures routières locales, nous avons réussi à améliorer le chemin Saint-Jacques. Finalement, depuis le 25 juillet 2020, un nouveau stationnement a été inauguré sur le chemin Centennial à Saint-Herménégilde. Ce stationnement permet d'accéder aux nouveaux sentiers de Forêt Hereford, soit le sentier des Géants, le sentier des Urubus et le sentier du Cirque.

Malgré les circonstances particulières de l'année 2020, nous pouvons être fiers d'avoir réussi à accomplir autant de projets et nous en profitons pour remercier tous nos partenaires stratégiques.

Pour 2021, la municipalité continuera d'investir dans ses infrastructures routières (rechargement, remise en forme avec membrane, etc.) le tout avec le support du Programme provincial d'Entretiens du Réseau Local. Nous avons prévu aussi demander une analyse de faisabilité pour de nouveaux projets de réfection de routes.

Suite à l'adoption du Budget 2021, la municipalité a décidé afin d'équilibrer le budget de maintenir les taux de taxes de services mais d'augmenter de 1 cent par cent dollars d'évaluation (ce qui représente \$25 annuellement pour une unité de \$250 000,00) et ce, notamment afin de combler le manque à gagner sur les coûts de collecte des ordures, compost et recyclage.

Finalement, soyez assurés que nous vous tiendrons informés de l'avancement des projets qui pourront être réalisés cette année au fur et à mesure de leur progression.

CALENDRIER DES SESSIONS ORDINAIRES DU CONSEIL DE LA MUNICIPALITÉ DE SAINT-HERMÉNÉGILDE

Lieu	Heure des sessions	Date
Salle du conseil	19:00H	Lundi le 1er février 2021
776, rue Principale	19:00H	Lundi le 1er mars 2021
Saint-Herménégilde	19:00H	Mardi le 6 avril 2021

PRO-MAIRE

Robin Cotnoir sera le pro-maire pour les mois de janvier 2021 et Jeanne Dubois sera la pro-maire pour les mois de février, mars et avril 2021.

LES MEMBRES DU CONSEIL DE LA MUNICIPALITÉ DE SAINT-HERMÉNÉGILDE sont toujours disponibles afin de recevoir vos suggestions pour l'amélioration de la qualité de vie dans notre municipalité. Ils sont là pour répondre à vos questions.

BUREAU MUNICIPAL

Heures d'ouverture :	Services offerts
Lundi, mardi, jeudi et vendredi 9h00 à 12h00 et 13h00 à 16h00 Fermé le mercredi	Permis de construction (sur rendez-vous) Permis de feu (Feux à ciel ouvert) Location du centre communautaire
Adresse :	816, rue Principale, Saint-Herménégilde, QC J0B 2W0
Numéro de téléphone :	Bureau: 819-849-4443
Pour rejoindre	Johanne Le Buis, Directrice générale Louise Saint-Jacques, Adjointe René Therrien, inspecteur municipal Camille Gagnon-Tremblay, inspectrice en bâtiment
	Poste 1 Poste 0 Poste 2 Poste 3 (Mercredi et vendredi)
Numéro de téléphone:	Centre communautaire : 819-849-3344



Les membres du conseil municipal de Saint-Herménégilde élus en 2017 pour un terme de 4 ans avec leurs principaux mandats. Les élections municipales sont prévues en novembre 2021.

Nom	Poste	Responsabilité
M. Gérard Duteau	Maire	Régie Incendie Forêt Hereford
M. Réal Crête	Poste 1	Régie des déchets Ressources humaines Journal Loisirs
M. Sébastien Desgagnés	Poste 2	Hygiène du milieu Ressources humaines Ressourcerie des Frontières Tactic
Mme Sylvie Fauteux	Poste 3	Sécurité civile Trois villages Aménagement urbain CCU SAE Journal
M. Steve Lanciaux	Poste 4	Hygiène du milieu Sécurité civile Culture Famille et MADA Aménagement urbain
M. Robin Cotnoir	Poste 5	Hygiène du milieu CCU
Mme Jeanne Dubois	Poste 6	Gestion de l'eau Ressources humaines Actibus Sécurité civile Culture



ENTENTE POUR LES ÉQUIPEMENTS DE LOISIRS DE LA VILLE DE COATICOOK



Voici l'entente avec la Ville de Coaticook pour l'utilisation des équipements de loisirs. Ainsi, vos enfants peuvent s'inscrire à plusieurs activités de loisirs au même coût que les enfants de Coaticook : hockey mineur, soccer, baseball, patinage artistique, piscine extérieure et installations du parc Laurence, etc. Pour ceux et celles qui préfèrent les activités culturelles, vous serez heureux de savoir que la même règle s'applique aux enfants



fréquentant les cours au Pavillon des arts et de la culture. En plus, vous avez droit d'entrer gratuitement dans les sentiers du Parc de la Gorge et du Parc Découverte Nature. Également, vous bénéficiez en tout temps des mêmes tarifs que les Coaticookois pour les autres activités des deux parcs.

Les jeunes et les adultes sont considérés de la même façon que les citoyens de Coaticook en ce qui concerne les frais d'inscription et les conditions de participation en tenant compte de la capacité d'accueil des équipements.

Également, pour les activités qui ne font pas partie de l'entente avec la ville de Coaticook, n'oubliez pas que plusieurs inscriptions à des cours (activités sportives, culturelles et de loisirs) offerts dans la MRC de Coaticook sont remboursables à 50% pour les enfants de moins de 18 ans par la municipalité de Saint-Herménégilde.



INTERDICTION DE DÉPOSER DE LA NEIGE DANS LES CHEMINS ET LES FOSSÉS MUNICIPAUX



À chaque hiver, plusieurs centimètres de neige embellissent nos paysages! La municipalité de Saint-Herménégilde travaille constamment à assurer votre sécurité sur les chemins municipaux. Afin d'améliorer les opérations de déneigement au courant de l'hiver et de réduire les problématiques d'écoulement des eaux en période de dégel, **la municipalité vous rappelle qu'il est interdit de jeter ou de déposer de la neige ou de la glace provenant de vos propriétés privées dans les rues ou les fossés.** Votre neige ne devrait donc pas se retrouver dans les chemins municipaux, ni les traverser pour se déposer de l'autre côté du chemin. Quiconque contrevient à ce règlement municipal est passible d'une amende. Merci de nous aider à garder nos routes sécuritaires.

RÉCUPÉRATION DE VÊTEMENTS : CLOCHE EN PERMANENCE AU GARAGE MUNICIPAL

Le CAB recueille les vieux vêtements et textiles, ainsi que les vieilles paires de chaussures, bottes, sandales et les patins de hockey. Les paires doivent être attachées solidement ensemble ou être déposées par paire dans des sacs différents pour éviter les mélanges.

Tous les articles que vous déposez dans la cloche doivent être mis dans un grand sac plastique rigide et attaché solidement pour éviter que le sac se déchire ou se vide dans le fond de la cloche. C'est une façon très simple, en tant que citoyen, d'améliorer la collecte des articles que nous y déposons.

Des bénévoles trient ensuite ce qui a été recueilli : ce qui est encore de bonne qualité est vendu à la boutique Mod-Écolo et le reste est envoyé à un organisme de récupération de vêtements et textiles.

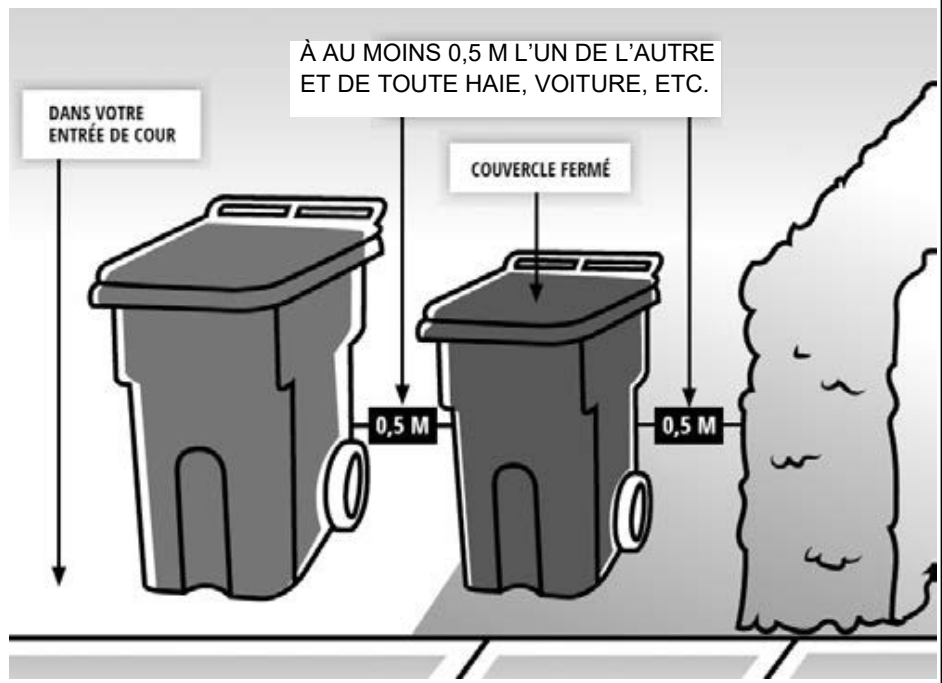
En plus de réduire la quantité de déchets enfouis, les profits de la collecte de vêtements permettront au CAB d'offrir des services dans notre milieu auprès des personnes dans le besoin.

Le centre d'action bénévole.



BACS ROULANTS

Nous remarquons que les bacs roulants à certains endroits ne sont pas déposés correctement à la rue le jour des collectes. Les bacs doivent être déposés sur votre terrain, les poignées ne doivent pas faire face à la rue et il faut prévoir un espace entre chaque bac. Ils doivent être déposés avant 6h la veille. Les bacs ne doivent pas être dans la rue ou le trottoir. Afin d'éviter que le contenu de votre bac de compost ne colle en hiver, nous vous recommandons de placer un carton ou du papier journal au fond afin qu'il se vide complètement.



COLLECTE DE MATIÈRES RÉSIDUELLES : DES CHANGEMENTS IMPORTANTS

Le 16 septembre dernier, le conseil de la MRC a approuvé l'octroi du contrat de la collecte des déchets, des matières recyclables et compostables de huit municipalités rurales de son territoire à l'entreprise Sani-Estrie. Ainsi, dès janvier 2021, les collectes de matières résiduelles pourraient se faire selon un tout nouveau calendrier, à des dates, heures et fréquences différentes de celles auxquelles les citoyens étaient habitués.

Fréquence de collecte harmonisée

Dès janvier 2021, la fréquence de collecte sera harmonisée pour 5 municipalités soit, Barnston-Ouest, Martinville, Saint-Herménégilde, Saint-Malo et Stanstead-Est, alors que pour les municipalités de Dixville, East Hereford et Sainte-Edwidge-de-Clifton, les fréquences harmonisées seront en vigueur à compter de 2022 seulement. Ainsi, la collecte des déchets sera effectuée aux 4 semaines, alors que la collecte des matières compostables se fera aux 4 semaines l'hiver et aux 2 semaines d'avril à octobre. Quant à la collecte des matières recyclables, elle demeure aux 2 semaines. « Nous avons opté pour cette fréquence harmonisée afin de réduire la quantité de déchets enfouis et de garder le service de collecte à un coût raisonnable. » indique Françoise Bouchard, élue responsable des dossiers de gestion des matières résiduelles à la MRC de Coaticook et mairesse de la Municipalité de Dixville. Il sera donc important que les citoyens se réfèrent à leur calendrier de collecte municipal.

Municipalité	Jour recyclage	Jour compost	Jour déchets	Autres changements
Saint-Herménégilde	Lundi	Lundi	Mercredi	Fréquence de collecte déchet et compost

Bacs à déchets obligatoires

Les bacs roulants sont obligatoires pour la collecte des déchets. En effet, comme le camion qui ramasse les déchets est un camion à chargement latéral, seules les matières se trouvant dans des bacs pourront être chargées. Toutes les autres matières se trouvant à l'extérieur des bacs resteront sur place. Les citoyens qui n'ont pas de bacs roulants sont invités à communiquer avec leur municipalité pour en obtenir un. Il n'est pas recommandé d'acheter un bac roulant dans une quincaillerie, car ceux-ci sont de qualité inférieure et risquent de se briser rapidement lors des collectes. Le nombre de bacs par habitation pourrait aussi être limité. En terminant, la MRC demande aux citoyens de bien trier leurs matières résiduelles. Un aide-mémoire aimanté est disponible au bureau de la MRC de Coaticook ainsi qu'auprès de la municipalité.

LISTE DES CONTRATS ACCORDÉS EN 2020

Conformément à l'article 961.4(2) du code municipal, la municipalité de Saint-Herménégilde présente la liste des contrats comportant une dépense de plus de 2 000 \$ avec le même contractant lorsque l'ensemble des contrats dépassent 25 000 \$ pour l'année 2020.

Contrats de 25 000 \$ ou plus

Contracteur	Nature du contrat	Montant
Couillard Construction Ltée	Pavage Ch. St-Jacques	446 371.43 \$
Comco	Centre communautaire	295 573.28 \$
Stanley & Danny Taylor Transport inc.	Cueillette des ordures et compostables	44 683.88 \$
H.M Lambert Excavation	Gravier	45 915.40 \$
H.M Lambert Excavation	Gravier	49 620.43 \$
Scalabrini et Fils inc.	Déneigement des chemins	191 682.60 \$

Travaux de 2 000 \$ ou plus pour les contractants dont l'ensemble des contrats totalisent 25 000 \$ ou plus. (Les montants de moins de 2 000 \$ ne sont pas inscrits ci-dessous).

Contracteur	Nature du contrat	Montant	Total
Couillard Construction Ltée	Gravier et Transport	5 435.93 \$	452 048.38 \$
Entreprises Forestières Dubé Inc.	Équipements camion	10 027.23 \$	38 867.87 \$
		3 636.49 \$	
		2 281.00 \$	
		4 211.84 \$	
		2 197.17 \$	
H.M Lambert Excavation	Gravier et équipements	7 577.92 \$	114 367.72 \$
		3 172.53 \$	
		11 790.38 \$	
Scalabrini et Fils Inc.	Nivelage	5 461.31 \$	215 270.31 \$
		5 748.75 \$	
		4 966.92 \$	
		3 089.96 \$	
Somavrac Inc.	Abat-Poussière	19 074.80 \$	62 803.80 \$
		8 175.08 \$	
		6 843.68 \$	
		7 622.54 \$	
		14 391.94 \$	
		5 833.45 \$	
Transport Marcel Morin Inc.	Gravier et transport	7 834.67 \$	28 355.07 \$
		12 258.56 \$	
		4 483.00 \$	

PERMIS DE CONSTRUCTION, DE RÉPARATION ET DE DÉMOLITION

Il est maintenant possible de compléter votre demande de permis en complétant le formulaire à cet effet sur le site internet de la municipalité et en l'acheminant à Madame Camille Gagnon-Tremblay, notre inspectrice en bâtiment et environnement, à l'adresse courriel suivante :urbanisme@st-hermenegilde.qc.ca. ou l'expédier par la poste. Mme Gagnon-Tremblay est également disponible, au bureau municipal les mercredis et vendredis de 9h à 12h et de 13h à 16h au 819-849-4443 poste 102. Veuillez contacter l'inspectrice au minimum 30 jours avant d'entreprendre tous travaux. Il est obligatoire de prendre rendez-vous. Prévoir à l'avance vos besoins dans le cas où diverses autorisations s'avéreraient nécessaires.

Liste non exhaustive des demandes de permis ou de certificat

Comme vous le savez déjà, un permis est obligatoire en tout temps **pour tous les travaux**. Non limitativement, font l'objet d'une demande de permis ou de certificat :

- | | |
|--|--------------------------------|
| Captage des eaux souterraines (puits) | Creusage d'un lac artificiel |
| Installation de clôtures, de haies | Abris temporaires |
| Construction, rénovation, réparation, démolition | Installation de fosse septique |
| Aménagement de ponceau | Serres |
| Piscines | Conteneurs, etc |

FEUX À CIEL OUVERTS – PERMIS OBLIGATOIRE EN TOUT TEMPS – SANS FRAIS

En vertu du règlement 244 relatif à la prévention des incendies il est interdit de faire un feu à ciel ouvert sans permis délivré par la Municipalité que ce soit pour le brûlage de feuilles, de branches et de bois mort. Le brûlage de tout autre matériau est strictement interdit et règlementé par le MDDELCC. L'utilisation de feux d'artifices est également règlementée.

M. René Therrien, inspecteur municipal, n'émettra aucun permis par téléphone. Vous devez donc le contacter au 819-849-4443 poste 2 pour prendre rendez-vous pour obtenir votre permis.

Aucun permis ne sera émis lorsque le risque d'incendie est élevé. On peut retrouver l'indice de danger d'incendie sur le site internet de la SOPFEU.

Lors de l'émission du permis, M. Therrien s'assure qu'il n'y a pas d'interdiction de feu et il enregistre l'emplacement du feu auprès des services incendie afin d'éviter des sorties inutiles des pompiers en cas d'appel de citoyens. Rappelons-nous aussi qu'aucun feu ne doit être allumé si la vélocité du vent dépasse 20 km/h et que le feu ne doit pas dépasser un mètre de large par 2 mètres de haut.



Nous vous remercions d'être fidèle à demander un permis de brûlage pour tout genre de feu sauf s'il s'agit d'un feu de bois allumé dans un foyer conçu à cet effet ayant déjà été vérifié. Soyez prudent!

VIDANGE DES FOSSES SEPTIQUES

La municipalité a délégué la responsabilité de la vidange des boues de fosses septiques à la MRC de Coaticook. Toute habitation à occupation permanente ou saisonnière, tout commerce, industrie ou institution qui n'est pas raccordé à un système d'égout est visé par ce programme. La vidange sera effectuée tous les deux ans (**vidange en 2021**) pour les occupations permanentes, les commerces, industries, institutions, fosses scellées et à tous les quatre ans (**vidange en 2021**) pour les occupations saisonnières. De plus, **la vidange des fosses à eaux grises se fera tous les quatre ans (prochaine vidange en 2023)**. Les frais sont répartis chaque année, ce qui vous permet d'avoir un coût stable sur votre compte de taxes. Des extras pourraient être prévus l'année de la vidange dans certains cas. Si toutefois, votre installation septique nécessite une vidange avant la période prévue, veuillez communiquer avec l'entrepreneur désigné par la MRC de Coaticook : Beaugard Fosses Septiques au 1 855 333-9001 afin de bénéficier du prix négocié.

PERMIS ET ENTRETIEN DES PONCEAUX

Notre inspecteur en bâtiment et en environnement est disponible au bureau municipal de Saint-Herménégilde. Pour éviter de mauvaises surprises, prenez un rendez-vous au 819-849-4443 avant de passer. Il faut un permis avant de **remplacer** ou de **poser** un nouveau ponceau.

La municipalité désire informer la population qu'il est de leur devoir et de leur responsabilité d'entretenir les ponceaux d'entrée qui pourraient se situer en bordure de leur terrain.

Au printemps, il est primordial que ces ponceaux soient libérés de toute obstruction afin de permettre le libre écoulement de l'eau produite par la fonte de la neige reçue au courant de l'hiver.



Un mauvais entretien de ces ponceaux pourrait provoquer des inondations résidentielles ou des inondations sur les routes pouvant causer d'importants dommages.

La prévention s'avère la meilleure option pour éviter désagrément et coûts de réparations.

INFORMEZ-VOUS ET PRÉVOYEZ À L'AVANCE !

CHANGEMENT D'HEURE

Au printemps 2021, le **passage** à l'heure avancée (ou heure d'été) au Québec aura lieu dans la nuit de samedi à dimanche, du 13 au 14 mars 2021 à 2 h du matin. Il nous faudra donc avancer l'heure.



PATINOIRE MULTIFONCTIONNELLE

Chacun devra respecter les normes sanitaires qui sont indiquées sur les affiches près de la patinoire.



Le chalet des loisirs est fermé pour respecter les normes sanitaires imposées par le gouvernement.



Responsable de la patinoire:
Municipalité Saint-Herménégilde



PROGRAMME D'ÉCONOMIE D'EAU POTABLE

Bureau de Postes Canada

779, rue Principale, Saint-Herménégilde

(819) 849-2059



Heures d'ouverture : Lundi au vendredi

8h30 à 11h30 et 15h30 à 16h30

MAJORATION TARIFAIRE PROPOSÉE EN 2021

Postes Canada propose de modifier les tarifs de port à compter du 11 janvier 2021.

- * Le tarif de port pour les envois Poste-lettres du régime intérieur pesant jusqu'à 30 g. lorsque les timbres sont achetés en carnet, en rouleau ou en feuillet reste au montant actuel de 0.92\$.
- * Le prix du timbre du régime intérieur acheté seul reste au montant actuel de 1.07\$.
- * Postes Canada propose d'augmenter les tarifs pour les autres envois Poste-lettres du régime intérieur, les envois Poste aux lettres à destination des États-Unis et du régime international et les envois Courrier recommandé du régime intérieur. Pour information supplémentaire, contactez Sylvie Raymond.

2021

FINISSANTS DU SECONDAIRE

Si vous êtes finissant(e)s du **secondaire (DES ou DEP)** pour l'année 2021 et que vous avez moins de vingt (20) ans, inscrivez-vous auprès de la municipalité afin d'obtenir une des bourses reconnaissance qui seront décernées pour une onzième année consécutive

Vous devez **obligatoirement** vous inscrire d'ici le 30 septembre 2021 en présentant votre relevé de notes en indiquant votre nom, votre adresse et votre numéro de téléphone ainsi que votre diplôme reçu et la date. Si vous ne vous inscrivez pas, nous ne pourrons pas malheureusement vous remettre votre bourse.



Au plaisir de vous rencontrer

EMPLOIS AU RECENSEMENT



Statistics
Canada

Statistique
Canada

Le recensement permet de dresser un portrait de la population du Canada et des lieux où nous vivons. Les données recueillies dans le cadre du recensement contribueront à faire en sorte que votre collectivité dispose des renseignements dont elle a besoin pour planifier des écoles, des garderies, des logements, des hôpitaux, des services d'urgence, des routes, du transport en commun et de la formation pour acquérir des compétences nécessaires à l'emploi.

Statistique Canada embauche actuellement environ 32 000 personnes en vue de pourvoir des postes d'agent recenseur et de chef d'équipe partout au Canada. Prenez part à un projet d'envergure : joignez-vous à l'équipe du Recensement de 2021!

Source: <https://recensement.gc.ca/jobs-emplois-fra.htm>

RECENSEMENT DE LA POPULATION

Le Recensement de la population de 2021 est le 23e recensement national du Canada. Il permet de recueillir des renseignements sur la situation démographique, sociale et économique des personnes qui vivent au Canada, ainsi que sur les logements dans lesquels elles habitent.

Les renseignements que vous fournissez permettent de veiller à ce que le Recensement de la population de 2021 reflète avec exactitude l'évolution de la société canadienne. Vos réponses sont essentielles à votre collectivité pour la planification de services qui soutiennent l'emploi, les écoles, le transport public et les hôpitaux.

Le Recensement de 2021 dans le contexte de la COVID-19

Le Programme du recensement s'est adapté à la situation liée à la COVID-19 pour veiller à ce que le Recensement de la population de 2021 soit mené de la meilleure façon possible dans tout le pays, et ce, au moyen d'une approche sécuritaire.

Lorsque des activités de suivi seront nécessaires, Statistique Canada utilisera des pratiques conformes aux directives des autorités de la santé publique les plus strictes en matière de santé et de sécurité. Aucune activité de dénombrement ne sera effectuée à l'intérieur du logement. Toutes les interviews auront lieu en respectant les règles de distanciation physique. De plus, les employés sur le terrain seront pourvus d'équipement de protection individuelle afin d'assurer la santé et la sécurité des employés et du public.

Statistique Canada est fier de sa capacité à repenser et à remanier tous les aspects clés de la première activité en importance de ce pays en temps de paix, tout en assurant en permanence la sécurité des Canadiens, y compris celle de ses employés.

Le Recensement de 2021 en ligne

À compter du 3 mai 2021, vous pourrez remplir votre questionnaire du recensement en ligne. Il s'agit d'une option à la fois facile, sûre et pratique qui vous permet de remplir le questionnaire n'importe où et en tout temps. Il n'est pas nécessaire de s'être inscrit au préalable ni de prévoir de longs téléchargements.

Dans le contexte actuel de la pandémie de la COVID-19, l'option de remplir le questionnaire en ligne est la meilleure manière de rester chez soi et en sécurité tout en s'acquittant de son obligation de participer au recensement et en fournissant les informations nécessaires pour assurer la prestation efficace des services de santé, d'emploi et autres dans votre région.

BÉBÉS DE L'ANNÉE 2020



Bébé: Éléna Lanciaux
Mère: Tanya Gagné
Père: Marc-Antoine Lanciaux
Née le 17 décembre 2019



Bébé: Liam Cotnoir
Mère: Marie-Soleil Poulin
Père: Guillaume Cotnoir
Né le 27 mars 2020



Bébé: Henri St-Pierre
Mère: Roxanne Joyal
Père: Guillaume St-Pierre
Né le 3 juin 2020

La municipalité de Saint-Herménégilde offre un cadeau pour chaque nouveau-né.

1 ^{er} de la famille	150 \$
2 ^e de la famille	275 \$
3 ^e et plus de la famille	400 \$

Le réclamant doit toutefois résider dans la municipalité depuis au moins six (6) mois avant la naissance de l'enfant et la réclamation doit être faite dans les 12 mois suivant la naissance.

Félicitations aux heureux parents.

Finissants 2020



Kelly Arel

Nos finissants n'ont pas eu la vie facile en 2020 mais ils ont terminé leur étude avec succès. La municipalité souligne leur effort en leur remettant une bourse d'étude de 150\$ et la Caisse des Verts-Sommets leur remet une somme de 50\$. Une somme totale de 200\$ a été remis à chacun.

Kelly pour sa part s'est inscrite au Centre de formation professionnel 24-juin en programme d'infirmière auxiliaire.



Brandon Dubé

Brandon poursuit ses études en mécanique d'engin de chantier au centre professionnel 24-juin.

Érika étudie au CEGEP de St-Hyacinthe en programme d'hygiène dentaire.

Alyson a un Diplôme Étude Professionnel au CRIFA en aménagement paysager.

FÉLICITATIONS à chacun.



Alyson St-Pierre



Érika Laliberté



Saison 2021

Toutes les inscriptions se font en ligne sur le site de la Fédération Québécoise des chasseurs et pêcheurs (FÉDÉCP).

Formation en ligne seulement ICAF Initiation à la chasse avec arme à feu
ICAA Initiation à la chasse avec arc ou arbalète

Cours canadien de sécurité dans le maniement des armes à feu (CCSMAF)

- * Toutes les inscriptions et paiements se font sur le site de FÉDÉCP au coût de 94.50\$
- * Les reprises d'examen en cas d'échec coûtent 57.50\$
- * Les cours de maniement d'arme à feu sont au centre communautaire de St-Herménégilde

Date des cours (une seule journée est nécessaire):

20 mars	21 mars	17 avril	18 avril	25 avril	15 mai	16 mai
29 mai	30 mai	5 juin	6 juin	28 août	29 août	

Tous les cours débutent à 8h00. Aucun retard accepté et le masque est obligatoire.

Tous les cours annulés par la FÉDÉCP peuvent être remboursés par celle-ci.

***Ces cours sont organisés par et pour l'association Sportive du lac Wallace. Merci!

ÉQUIPE DU JOURNAL

Le Mégilien

816, rue Principale

St-Herménégilde, Québec J0B 2W0

Pour nous joindre : lemegilien@st-hermenegilde.qc.ca téléphone : 819-437-5462

Réal Crête, conseiller responsable

Brigitte St-Pierre, responsable de la publicité

Sylvie Fauteux, mise en page

Vous pouvez nous soumettre article et photos en tout temps

Club Joyeux St-Herménégilde, Café entre-amis

Bonjour à tous, le Club Joyeux et le Café entre-amis ont hâte de vous retrouver et de pouvoir poursuivre nos activités tous ensemble. Tout comme vous, on attend les nouveaux développements.

Henriette Véronneau et Sylvie Fauteux



Daniel Parent
ARPENTEUR - GÉOMÈTRE

451, rue Main Ouest
Coaticook, QC J1A 1P8

819 849-4100
danielparent@videotron.ca

Clinique
chiropratique
de Coaticook



Dre Vicky Désorcy
CHIROPRACTICIENNE

57, RUE MAIN EST
SUITE 200
COATICOOK, QC
J1A 1N1

819 849-4871

vickydesorcy@gmail.com
Télé. 819 849-0935



RÉSIDENTIEL • COMMERCIAL
INDUSTRIEL • AGRICOLE

Fabrication
de panneaux de contrôle
Automatisation personnalisée
Domotique



www.iert.ca

Jean-François Thérberge Prop. François Martineau Co-prop.

819 835-5280 • Téléc. 819 835-5768 • iert@axion.ca

294, chemin Des Sables, Martinville (Québec) J0B 2A0

Tournoi de pêche sur glace version pandémie 2021

20 décembre au 31 mars 2021

Pour participer vous devez d'être membre de l'association sportive du lac Wallace

Il y a deux types de carte de membres la carte régulière à 15\$ et la carte embarcation à 25\$ N.B. Les moins de 18 ans passe sur la carte de membre de leur parent

On vous rappelle que pour utiliser notre terrain pour accéder au lac vous devez d'être membre, c'est un terrain privé. C'est grâce à cet argent que nous pouvons ensemercer le lac.

Les cartes de membres sont disponible chez :

Langlais sports ecotone (Coaticook)

Dépanneur chez crête Saint-herménagilde)

Virement interac (envoyer vos coordonnées au duteau31@hotmail.com)

Ou contacter Etienne Duteau 819-849-2219

Bourse pour les plus longs poissons

100\$ truite brune -

100\$ brochet maillé

100\$ achigan à petit bouche

50\$ perchaude



Comment enregistrer vos prises

Prendre une photo de votre prise sur la règle à mesurer au nom de l'association sportive du lac Wallace qui sera sous l'abri à notre terrain (photo ↴). C'est la seule règle à mesurer qui sera officiel pour l'enregistrement. Les prises peuvent d'être vivant ou morte. Si vous espérez remettre votre prise à l'eau après la mesure apporter vous une chaudière



Envoyer vos photos sur notre page facebook ou le messenger l'association sportive du lac Wallace ou au duteau31@hotmail.com



MISE EN GARDE – FRAUDES

La Sûreté du Québec vous rappelle les bons réflexes à adopter pour vous prémunir d'une fraude et appelle à votre vigilance lorsque vous recevez un appel d'un soi-disant «conseiller», «enquêteur» ou autre représentant soi-disant du gouvernement ou si vous recevez un appel ou un courriel d'un membre de votre famille qui a besoin d'aide, confirmez la situation en parlant à d'autres proches.

- On vous demande de confirmer ou de donner vos informations personnelles et bancaires?

Méfiez-vous. Ne donnez aucun renseignement personnel ou bancaire au téléphone. Les fraudeurs peuvent débiter leur appel en vous demandant de confirmer votre identité à l'aide des renseignements déjà en sa disposition. Leur but ? Vous mettre en confiance!

Raccrochez. Prenez un moment de recul. Retrouvez le numéro de téléphone officiel de l'organisme qui vous a contacté, appelez-le et vérifiez la validité de la demande qui vous est adressée. Ne rappelez jamais à un numéro de téléphone transmis par votre interlocuteur.

Votre afficheur indique un « numéro de téléphone officiel »?

Ne supposez JAMAIS que le numéro de téléphone sur votre afficheur est exact. Les fraudeurs utilisent des logiciels ou des applications pour vous tromper leurs victimes. Le numéro de l'appel peut également être masqué.

On vous presse d'acheter des cartes-cadeaux pour collaborer à l'enquête, d'effectuer un transfert d'argent? On vous demande de remettre vos cartes dans une enveloppe en raison de la pandémie?

Refusez. N'ayez pas peur de dire non et raccrochez. Les fraudeurs peuvent hausser le ton, se montrer insistant ou recourir à des fausses menaces (vous mettre en état d'arrestation) pour obtenir votre coopération. Gardez en tête qu'aucun organisme gouvernemental n'emploie de ton menaçant ou n'effectue une pression indue pour de telles demandes.

Méfiez-vous si un membre de la famille vous demande de l'argent de façon urgente et vous fournit des instructions sur la manière de lui envoyer le montant. Les fraudeurs peuvent demander à la personne d'acheter des cartes iTunes ou des cartes prépayées et ensuite de leur fournir les codes de ces cartes.

POUR SIGNALER UNE FRAUDE OU DEMANDER DE L'AIDE

Communiquez avec la Sûreté du Québec au 310-4141 ou *4141 (cellulaire) ou communiquez avec votre service de police local.

Communiquez avec le Centre antifraude du Canada pour signaler la fraude : 1 888 495-8501.

SOURCE : SQ

Société protectrice des animaux de Québec

Jusqu'au 15 février 2021

**RENOUVELLEMENT
DES LICENCES 2021**

NOUVEAUTÉ

PAYEZ EN LIGNE!

www.spaestrie.qc.ca/licences



L'HIVER ARRIVE ET LES MOTONEIGISTES AUSSI !

Avec la saison hivernale qui arrive à grands pas, la Sûreté du Québec désire rappeler qu'elle sera présente sur les sentiers de motoneige pour s'assurer de la sécurité des usagers et du respect des lois en vigueur.

Cette présence policière vise à sensibiliser les motoneigistes à adopter des comportements responsables et sécuritaires. Des interventions seront réalisées dans les sentiers ainsi qu'aux croisements des chemins publics auprès des motoneigistes qui ont des comportements qui compromettent la sécurité des autres usagers. Une attention particulière sera portée à la capacité de conduite affaiblie par l'alcool, la drogue ou une combinaison des deux, le non-respect de la limite de vitesse et le non-respect des panneaux d'arrêt obligatoires aux croisements des sentiers et des chemins publics.

Conseils de sécurité

Circuler sur les sentiers balisés et **éviter les plans d'eau** : l'état de la glace à certains endroits peut représenter un risque important pour les personnes qui s'aventurent hors des sentiers.

- Éviter de partir seul en randonnée et toujours avertir un proche de l'itinéraire prévu.
- Être particulièrement vigilant à la croisée d'un chemin public.
- Garder la droite en tout temps.
- Respecter la signalisation.
- Ajuster sa vitesse en fonction des conditions des sentiers.
- S'abstenir de consommer de l'alcool ou de la drogue.



Rappel de la réglementation

- La circulation en motoneige est interdite sur les chemins publics sauf en cas d'exception, notamment aux endroits prévus par une signalisation.
- La limite de vitesse maximale en sentier est de 70 km/h.

Les motoneigistes sont soumis aux mêmes lois que les automobilistes en ce qui concerne la capacité de conduite affaiblie par la drogue, l'alcool ou une combinaison des deux.

La capacité de conduite affaiblie et la vitesse sont les principales causes de collisions mortelles en motoneige. Au cours de la saison 2019-2020, 24 personnes ont perdu la vie en pratiquant ce loisir sur le territoire de la Sûreté du Québec.




Entretien des routes du ministère des Transports du Québec
Pour vérifier les conditions routières locales, consultez ce site:
www.quebec511.info/fr/Diffusion/EtatReseau/Default.aspx



Impressions • Lettrage • Objets Promotionnels


imprimerie
Larochelle
 Qualité • Service
 Serge Larochelle, prop.

 819 849-0029
 819 849-7830

71, rue Thornton sud
Coaticook (Nord), QC
J1A 2E3

info@imprimerielarochelle.com • www.imprimerielarochelle.com



Entretien ménager - Préparation de repas
 Aide aux courses - Présence surveillance
 Soins à la personne

819-849-7716



STATIONNEMENT POUR SENTIER PÉDESTRE

Le chemin menant au stationnement de St-Herménégilde est fermé pour l'hiver. Nous vous invitons à vous rendre au stationnement d'East Hereford situé au 557 chemin de Coaticook.

IL Y A DEUX ACCÈS AUX SENTIERS PÉDESTRES

1. Stationnement East Hereford (ouvert à l'année)

Situé à seulement 22 km de Coaticook, ce stationnement se trouve au 557 chemin de Coaticook à East Hereford.

Sentiers pédestres accessibles à partir de cette entrée:

Sentier Neil-Tillotson 6,3 km menant au sommet du Mont Hereford (12 km aller-retour), intermédiaire, panoramas

Sentier de la Chute 0,4 km, pour admirer les beautés de la Chute à Donat et du ruisseau à Chabot, panneaux d'interprétation

Sentier des Anciens 1,0 km, points de vue uniques sur la Chute à Donat et le ruisseau à Chabot, paysages surprenants si près du stationnement!

Sentier des Coteaux 1,3 km, randonnée sur la crête de coteaux, expérience de montagne mais de courte distance

Sentier du Cirque 1,0 km (au km 3,8 du Sentier Neil-Tillotson, près du relais-refuge)

2. Stationnement Saint-Herménégilde (Fermé présentement, chemin non déneigé).

ENTREPOSAGE

La Vieille École



806, rue Principale
St-Herménégilde, Qc J0B 2W0

Tél.: 819 416-0367
AUTOS, MOTOS, ROULOTTES,
MEUBLES.

Propriétaires sur place 24/24
Chauffé, Système alarme relié.



Donald Crête,
propriétaire
Cell: 819 564-7958

Joël Crête,
opérateur de pelle
Cell: 819 821-8325

Stéphane Lemieux
opérateur de machinerie lourde
Cell: 819 679-7821



247, rue Forrest, Coaticook, Qc J1A 1M4

Tél.: 819 849-6625

Courriel: excavationdido@hotmail.ca

DÉPANNEUR CHEZ CRÊTE

C'est plus qu'un dépanneur...



... c'est aussi **votre** Dépanneur!!!

Saviez-vous que...
Saviez-vous que le dépanneur change son
heure de fermeture à partir du 2 janvier 2021?
Le dépanneur fermera à 19h30 tous les jours
jusqu'au 24 avril 2021 inclusivement.

Surveillez nos
spéciaux du mois

833, ch. Saint-Jacques Saint-Herménégilde, Québec J0B 2W0

Tél: 819-849-2011

Heures d'ouverture:

Du 2 janvier au 24 avril 2021 8h30 à 19h30

7 jours sur 7

Excepté: 25 décembre, 1 janvier et dimanche de Pâques où nous serons FERMÉ



Scalabrini & Fils inc.

Déneigement • Excavation • Transport

1730, ch. Tremblay

Ste-Edwidge (Québec)

J0B 2R0

Téléphone : 819-849-3158

Télécopieur : 819-849-0707

Cellulaire : 819-578-2822

courriel : scalabrinipierre@hotmail.com

JUSTE POUR RIRE

Bonjour à vous tous et toutes,

Voilà enfin 2020 terminée! Personne ne s'en plaindra.....Pour 2021 je vous souhaite que le proverbe qui dit que *les jours se suivent mais ne se ressemblent pas*.....soit véridique! De là l'importance de rester positif (...mentalement....) et de mettre le plus d'humour et de joie possible dans notre vie. Alors débutons ici :

1---Un couple se promène en auto; la femme, qui est au volant, s'aperçoit qu'elle n'a plus de frein! Elle panique car devant elle il y a une longue côte!...Son mari se tourne vers elle et lui dit, pour la rassurer :« Ne t'en fais pas, je connais la route et en bas il y a un stop!.....»



2---Un peintre, pour être original, a voulu peindre au fusil.....Il y a eu dix morts!

3---Un locataire d'une maison de chambres va voir son voisin qui a une chambre identique à la sienne; il lui demande combien de rouleaux de tapisserie il a acheté pour en couvrir les murs? Ce dernier lui répond qu'il s'en est procuré douze. Le gars va à la quincaillerie et fait de même. Après avoir terminé le travail il se rend compte qu'il lui en reste trois. Il retourne voir son ami et lui en fait la remarque; ce dernier lui répond :« C'est drôle, moi aussi !»

4---Quand la mairesse d'un village a annoncé qu'elle allait faire la guerre à la pauvreté, les gens du village se sont précipités dans la rue pour lancer des roches aux sans-abris!.... Heureusement on ne dit pas quel village.....

5---Un homme est à la recherche d'un emploi; un ami lui suggère de s'engager à la mine car il y a une forte demande de main-d'œuvre. Mais il lui conseille de dire qu'il a dix ans d'expérience et qu'il ne craint pas de travailler à plusieurs mètres sous terre. Notre homme se présente au patron et lui dit ce que son ami lui a suggéré; le patron l'engage sur le champ et lui demande quelle sorte de lampe il préfère? Ce dernier lui répond :« Pas besoin, je travaille toujours de jour!»

6---Un pâtissier croit qu'il a une idée de génie :* S'acheter une photocopieuse pour faire ses mille-feuilles!.....*

7---Un gars dit à son ami :« J'ai appelé mon quatrième enfant Mao!» Son ami, qui est québécois comme lui, lui demande pourquoi choisir un prénom étranger? Celui-ci lui répond :« Parce que j'ai entendu dire qu'un enfant sur quatre est chinois!»

8---Un homme gagne un million de dollars à la loto 6/49; un journaliste l'interview pour la télé. « Bravo et félicitation jeune homme! Qu'allez-vous faire avec tout cet argent?» Celui-ci répond :« Je vais payer mes dettes!» --«Oui mais le reste?»--«Bah!...ils attendrons....»

9---Doit-on dire *un ampoule* ou *une ampoule*? À 60 watts et moins c'est UN ampoule et à 100 watts et plus c'est UNE ampoule !

10---Un apprenti-pilote d'avion s'est perdu lors de son premier vol en solo; Il demande de l'aide à la tour de contrôle. Le contrôleur lui demande sa hauteur et sa position; notre pilote lui répond :« 1.80 mètre et je suis assis sur le siège avant.»...

À chacun et chacune d'entre vous je souhaite la santé et la paix du cœur! Avant, quand on souhaitait une bonne santé, on le faisait presque machinalement.....Gageons que cette année on réalise qu'une bonne santé est **le plus beau** de tous les cadeaux! Alors prenons bien soin de ce cadeau inestimable : prions pour la victoire sur ce virus et respectons les règles. Ce sont deux choses très importantes et accessibles à tous!

Au printemps prochain!.....Si Dieu le veut!.....

Plume du lac





*Tous les mardis,
sur rendez-vous*



Bureau de circonscription :

150, rue Child, Coaticook (Québec) J1A 2B3



819 565-3667



genevieve.hebert.SAFR@assnat.qc.ca

GENEVIÈVE HÉBERT

DÉPUTÉE DE SAINT-FRANÇOIS ET

WHIP ADJOINTE DU GOUVERNEMENT

Récupération **BERGERON inc.**



- Achat de fer de tous genres
- Métaux non-ferreux
(cuivre, laiton, stainless, aluminium, batterie)
- Vieilles automobiles
- Appareils ménagers
(Réservoir eau chaude, laveuse, sécheuse, frigidaire, fournaise etc...)

**POUR votre
ménage
du
printemps**

SUR PLACE



BALANCE



Payons comptant

**Offrons aussi service
de cueillette pour votre**



- entreprise
- terrain
- ferme
- maison

Nous payons les **meilleurs** prix en région

1065, route 141 St-Herménégilde

David : 819-849-0714

Steve: 819-849-0035